

Les patients bénéficient grandement des consultations de première ligne en pharmacie, qui facilitent l'accès aux soins et qui profitent à tout le système de santé

Montréal, le 12 septembre 2018 – Une étude indépendante commandée par l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) et réalisée conjointement par des chercheurs du CIRANO, du CRCHUM et de HEC Montréal vient maintenant documenter l'impact des consultations effectuées chaque année par les pharmaciens communautaires auprès des patients.

On y apprend notamment que dans 77 % des cas, les conseils donnés par les pharmaciens ont évité l'utilisation d'au moins une autre ressource du système de santé. De plus, 26 % des patients qui ont consulté leur pharmacien ont évité de s'absenter du travail. Et avec un taux de satisfaction qui atteint 93 %, on peut dire que les patients apprécient ces bénéfices.

L'étude comporte deux volets principaux, soit une enquête populationnelle et une étude-terrain effectuée au sein de 19 pharmacies communautaires. L'étude-terrain permet à l'AQPP d'estimer que les conseils prodigués par les pharmaciens propriétaires représentent, au Québec, une valeur de près de 500 millions de dollars par année pour le système de santé.

L'étude, dont les résultats sont jugés conservateurs en raison de certaines limites méthodologiques, permet ainsi de mesurer pour la première fois la valeur des services-conseils dispensés aux patients par les pharmaciens communautaires et de chiffrer la contribution de ces derniers à l'accès aux soins de première ligne.

Selon le président de l'AQPP, Jean Thiffault, « l'étude confirme ce que nous savions implicitement, c'est-à-dire que les pharmaciens communautaires jouent un rôle de triage de premier plan. Nous estimons que, chaque année, les pharmaciens communautaires effectuent plusieurs dizaines de millions de consultations, permettant ainsi d'éviter le recours à d'autres professionnels de la santé et de libérer des ressources, ce qui réduit le temps d'attente pour d'autres patients. »

Pour Jean Bourcier, vice-président exécutif et directeur général de l'AQPP, « l'étude met en lumière deux points fondamentaux : la confiance accordée par une vaste majorité de patients à leur pharmacien à titre de première source de consultation, ainsi que l'efficacité de la consultation en pharmacie qui permet aux patients d'éviter, dans 77 % des cas relevés par l'enquête terrain, l'utilisation d'au moins une autre ressource du système de santé. » Il s'agit là d'une contribution significative à l'efficacité du système de santé québécois.

Faits saillants

À la lumière des données mises de l'avant dans l'enquête populationnelle réalisée dans le cadre de l'étude, l'AQPP estime que les pharmaciens communautaires effectuent quotidiennement plusieurs centaines de milliers de consultations auprès des patients. En moyenne, c'est donc plusieurs dizaines de millions de consultations par année pour l'ensemble du Québec. Aussi, selon l'enquête terrain, pour près de 80 % des patients ayant eu recours à une consultation auprès de leur pharmacien, la visite en pharmacie constituait la première option.

Ces résultats illustrent le rôle clé du pharmacien dans le triage et dans l'accès à la première ligne, et montrent que l'expertise du pharmacien est sollicitée au-delà du lien avec les médicaments.

Les consultations en pharmacie permettent aux patients de sauver du temps. En effet, selon l'enquête terrain, 26 % des patients ayant sollicité une consultation en pharmacie ont affirmé que cette solution leur avait permis de ne pas s'absenter du travail ou de l'école. Il s'agit d'une économie substantielle de temps et d'argent pour la société québécoise. Dans l'ensemble, toujours selon l'enquête terrain, 93 % des patients se sont dits très satisfaits ou satisfaits de leur rencontre avec le pharmacien.

Enfin, grâce aux données recueillies par ce même volet de l'étude, l'AQPP peut estimer que les conseils prodigués par les pharmaciens propriétaires représentent, au Québec, une valeur de près de 500 millions de dollars par année pour le système de santé, soit 707,04 \$ quotidiennement pour chacune des 1 900 pharmacies du Québec. Cette statistique est calculée sur une base conservatrice en raison des limites méthodologiques de l'étude.

Méthodologie

Nous rappelons que l'étude, réalisée conjointement par des chercheurs du CIRANO, du CRCHUM et de HEC Montréal, comportait deux volets principaux, soit une enquête populationnelle et une étude terrain au sein de pharmacies communautaires.

Plus précisément, une enquête populationnelle a été réalisée auprès d'un échantillon d'adultes québécois ayant sollicité l'avis d'un pharmacien communautaire au cours des quatre semaines précédentes. La consultation pouvait concerner un médicament d'ordonnance, un médicament de vente libre ou un conseil général sur la santé ou le traitement pharmacologique d'une maladie ou d'une condition mineure. L'échantillon final était constitué de 913 répondants et assurait la représentativité par la méthode des quotas (sexe et âge) après stratification par région.

Pour ce qui est de l'étude terrain, un échantillon de 19 pharmacies communautaires, situées dans 11 régions du Québec et totalisant 95 pharmaciens, ont pris part à l'étude. Pendant la période couverte par l'étude, un total de 7 996 consultations a été enregistré. Chacune des pharmacies participantes devait, pendant quatre semaines consécutives, procéder à la collecte de données par le biais d'une application mobile qui leur permettait de comptabiliser le nombre de consultations effectuées et le type de conseils prodigués, entre autres. Après la compilation, certains patients ayant bénéficié des conseils d'un pharmacien étaient soumis à une entrevue plus approfondie afin d'en apprendre davantage sur les suites, mais aussi sur l'apport de la consultation.

L'étude peut être consultée [en ligne](#).

À propos de l'AQPP

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et elle représente les 2 078 pharmaciens propriétaires des 1 900 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale.

Suivez-nous sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).



Association québécoise
des pharmaciens
propriétaires

Rafaëlle Perron

Conseillère principale - Affaires publiques et gouvernementales

Association québécoise des pharmaciens propriétaires

Ligne médias : 438 887-0519

rperron@aqpp.qc.ca